

QUESTIONS DE SYNTHÈSE

Thème : Les enjeux de l'ouverture internationale

1 – TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 pts)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- Q1** – Qu'est-ce qu'un investissement direct à l'étranger ? Est-ce nécessairement une délocalisation ? (1,5 pt)
Q2 – Analysez la répartition et l'évolution des investissements directs à l'étranger à l'aide du document 1 (1,5 pt)
Q3 – A l'aide du document 1, quelle relation pouvez-vous faire entre les investissements directs à l'étranger et la variation de l'emploi ? Citez des chiffres significatifs (1 pt)
Q4 – Montrez que les délocalisations n'ont pas toujours un effet négatif sur l'emploi dans les pays développés à l'aide du document 2 et de vos connaissances (2 pts)
Q5 – Quelles sont les raisons qui poussent une entreprise à investir à l'étranger ? (Document 3) (2 pts)
Q6 – Expliquez la phrase soulignée du document 3 (1 pt)
Q7 – A l'aide du document 4 et de vos connaissances, expliquez quelles peuvent être les conséquences de la délocalisation sur les conditions de l'emploi (1 pt)

2 – QUESTION DE SYNTHÈSE (10 pts)

Après avoir expliqué les investissements directs à l'étranger, vous montrerez leur impact sur l'emploi.

3 – DOCUMENTS

Document 1 – Stocks des investissements directs à l'étranger et variation de l'emploi (1990-2003)

	Stocks d'IDE détenus à l'étranger (en milliards de \$ 2003)		IDE détenus par les étrangers (en milliards de \$ 2003)		Variation de l'emploi industriel En millions	Variation de l'emploi total En millions
	1990	2003	1990	2003	1990-2003	1990-2003
Pays développés						
- Etats-Unis	875	2 194	805	1 645	- 3,6	+ 20,5
- Union européenne	1 134	3 860	1 030	3 092	- 5,1	+ 17,5
- Japon	305	360	14	97	- 3,1	- 0,7
Pays en développement						
- Chine	12	43	96	588	+ 9,3	+ 55,6

(Source : Ocde et Banque mondiale 2005)

Document 2 –

Cependant, des études convergentes pour l'Europe et les Etats-Unis estiment que seuls 1 à 2% des destructions d'emplois industriels seraient imputables aux délocalisations.

Ensuite, on peut penser que l'impact des délocalisations est limité car elles permettent de sauvegarder des emplois nationaux complémentaires aux productions délocalisées et condamnées sinon. Ainsi, en prenant l'exemple du textile/habillement, la délocalisation de la production d'une entreprise au bord de la faillite à cause de la concurrence asiatique peut lui permettre d'échapper au dépôt de bilan et de conserver, voire pérenniser, des emplois dans la création, la vente et le marketing, la logistique, l'assistance et le secrétariat, bref toutes les activités entourant la production *stricto sensu*. Plus généralement, les groupes qui délocalisent une partie de leurs activités à l'étranger n'enregistrent pas systématiquement des pertes nettes d'emplois sur le territoire national. Les sites de production nationaux peuvent évoluer vers d'autres types d'activité ou de production. De ce point de vue, l'exemple de la délocalisation de l'usine de Rennes du groupe multinational ST Microelectronics est particulièrement révélateur. Ce site fabriquait des semi-conducteurs en plaques de 6 pouces. Il a été délocalisé à Singapour (pour une économie par plaque estimée à 20%). Or, non seulement le groupe est largement bénéficiaire mais l'emploi de ce groupe a augmenté de 41% en France sur les cinq dernières années et va vraisemblablement s'accroître encore. En particulier le site de Crolles ne cesse de croître du fait d'une technologie plus innovante permettant la production de plaques de 12 pouces. Ce type de délocalisation illustre bien la théorie du cycle de production qui analyse la délocalisation vers les pays émergents des productions obsolètes ou banalisées et leur remplacement par des productions plus innovantes.

Enfin, les délocalisations génèrent des emplois nouveaux. Deux types d'activités sont principalement concernés. D'une part, le *sourcing*, à savoir tout ce qui a trait à l'innovation des firmes et leur gestion des flux internationaux de produits primaires et intermédiaires comme finis, et, d'autre part, le conseil aux entreprises.

(Source : J.M.Cardebat, *Les délocalisations*, Ecoflash n°194, Janvier 2005)

Document 3 –

Pour une majorité de Français, l'affaire est entendue : la montée en puissance des pays émergents dans le commerce mondial, les délocalisations dans les pays à bas salaires...en un mot la mondialisation est une menace pour l'emploi. A l'appui de cette opinion : des noms de marque mondiale produisant l'essentiel de leur production dans les pays émergents (Nike...).[...]

Pour l'heure, une raison incline néanmoins les économistes à nuancer l'effet des délocalisations vers les pays à bas salaires. Elle tient à la multiplicité des critères qui déterminent une entreprise à délocaliser. L'existence d'une main-d'œuvre bon marché en est un mais il n'est pas le seul ni toujours le plus décisif. Un raisonnement de bon sens permet de le comprendre : la main-d'œuvre d'un pays développé peut être préférée à une main d'œuvre dix fois moins chère mais...produisant aussi dix fois moins ! Or, les pays émergents ne disposent pas tous d'une main-d'œuvre qualifiée suffisante. Outre le critère de la productivité, d'autres arguments interviennent dans le choix d'une firme à délocaliser dans tel ou tel pays : l'existence d'infrastructures modernes de transports et de télécommunications, la stabilité sociale et politique du pays d'accueil.

(Source : Sylvain Allemand, *L'impact de la mondialisation sur l'emploi en France*, Sciences humaines, 1997)

Document 4 –

Hoover est une firme multinationale d'origine nord-américaine spécialisée dans la production d'aspirateurs qui s'est implantée en 1930 en France à Longvic, près de Dijon. C'est le 25 janvier 1993 qu'a été annoncée la restructuration des sites de production de cette firme en Europe qui conduit à la fermeture de l'usine de Longvic et au transfert de sa production dans l'usine de Cambuslang en Ecosse. La perte d'emplois en France est chiffrée à 628.

Le facteur essentiel expliquant ce transfert n'est pas le différentiel des coûts salariaux entre la France et le Royaume-Uni mais les conditions générales d'emploi de la main-d'œuvre. En effet, Hoover a mené des négociations avec le syndicat britannique *Amalgamated Engineering and Electrical Union* qui ont abouti à un accord particulièrement favorable à la firme. Les principales concessions du syndicat sont les suivantes : gel des salaires pendant un an, réduction des rémunérations des heures supplémentaires, diminution du nombre de délégués syndicaux, accroissement de la flexibilité du travail, protection sociale faible pour les salariés temporaires.

(Source : Michel Rainelli, *Les stratégies des entreprises face à la mondialisation*, Editions Management Société, 1999)

IDE ET EMPLOI

Introduction

- L'entreprise française SEB vient de fermer quatre usines et de supprimer plus de 400 emplois en France car elle a décidé de délocaliser une partie de la production dans des pays asiatiques à bas salaire.
- La création, l'agrandissement (réinvestissement des bénéficiaires ou prêt) ou l'achat d'une filiale à l'étranger, sont-ils toujours annonciateurs d'une destruction d'emploi ? Un investissement à l'étranger correspond-t-il toujours à une délocalisation ? Les délocalisations n'ont-elles que des effets sur le volume de l'emploi ?
- Après avoir expliqué pourquoi les entreprises investissent à l'étranger, nous allons montrer que ces IDE n'ont qu'un impact limité sur le volume de l'emploi mais qu'ils modifient en profondeur les conditions de l'emploi.

1 – L'ACCELERATION DES INVESTISSEMENTS DIRECTS A L'ETRANGER

A – Définition et ampleur du phénomène

- Un investissement à l'étranger consiste à créer, entretenir ou à acheter une filiale à l'étranger. La maison mère devra détenir au moins 10% des actions de sa filiale. Un IDE peut être une délocalisation s'il a contribué à remplacer une production nationale par des importations (Q1).
- Cependant, on peut investir à l'étranger sans que cela soit une délocalisation (création d'une filiale à l'étranger sans suppression d'unités de production sur le territoire national) et on peut délocaliser sans investir à l'étranger (faire faire par un sous-traitant au lieu de faire soi-même) (Q1).
- Ce sont les firmes européennes et les firmes américaines qui investissent le plus à l'étranger. De plus, leurs IDE se sont accélérés depuis 1990 : ils ont été multipliés par 3,5 et par 2,5 respectivement (Doc 1, Q2).
- Contrairement à une opinion répandue, ces firmes vont localiser leurs filiales principalement en Europe et aux Etats-Unis même la part des pays émergents, en particulier la Chine, dont les IDE entrants ont été multipliés par 6 entre 1990 et 2003 (Doc 1, Q2).

B – Les causes de l'investissement direct à l'étranger

- Les entreprises investissent à l'étranger pour conquérir de nouveaux marchés. Après s'être fait connaître sur leur marché intérieur, elles veulent bénéficier de l'expérience acquise pour accroître leur part de marché à l'étranger. En étant plus près des consommateurs étrangers, elles contournent les obstacles protectionnistes et s'adaptent plus facilement aux spécificités de la consommation locale. Dans certains cas, il s'agit d'une « délocalisation offensive », l'entreprise fermant une usine produisant un bien banalisé, qui sera redéployée à l'étranger, pour développer des biens de haute technologie. Dans ce cas, les firmes s'implantent au Nord qui a des consommateurs solvables, des infrastructures efficaces et une main-d'œuvre qualifiée (Q5, Doc 2 et 3).
- Les entreprises investissent à l'étranger pour réduire leurs coûts de fabrication. Dans ce cas, elles vont privilégier les pays du Sud à bas salaire. Cela peut être une « délocalisation défensive » qui permettra à la firme de continuer d'exister et de conserver des emplois non transférables dans les pays du Nord (Q5, Doc 2 et 3).
- Enfin, les entreprises investissent à l'étranger pour décomposer leur processus productif en fonction des avantages comparatifs de chaque pays. En effet, ce qui compte c'est le coût unitaire de chaque composant. Or ce coût unitaire est égal au rapport coût de production/productivité. Les firmes vont donc choisir leur localisation en fonction du coût unitaire et pas seulement en fonction des salaires ce qui peut expliquer des implantations au Nord (Q6, Doc 3).

2 – MODIFIE DAVANTAGE LA STRUCTURE DE L'EMPLOI QUE SON VOLUME

A – Les modifications de la structure des emplois

- On peut remarquer, que les emplois, détruits par les IDE et les délocalisations au Nord, sont avant tout des emplois industriels que l'on va retrouver au Sud. L'Europe et les Etats-Unis ont perdu entre 4 et 5 millions d'emplois industriels alors que la Chine en a créé 9 millions. En d'autres termes, les IDE participent en partie au redéploiement des économies développées dans le tertiaire (Q3, Doc 1).

- On peut observer, ensuite que les emplois perdus au Nord sont des emplois peu qualifiés ce qui n'a pas empêché une création nette d'emplois qualifiés : 20 millions aux Etats-Unis et 17 millions en Europe. En d'autres termes les IDE participent à la modification de la structure des qualifications initiée par le progrès technique (**Q4, Doc 2**).
- Enfin, les IDE et les délocalisations modifient profondément les conditions de l'emploi. Les entreprises en mettant en concurrence les travailleurs des différents pays obtiennent une remise en cause des acquis sociaux dans les pays du Nord. On peut noter, en effet, une perte d'emplois typiques au Nord et un développement des emplois atypiques au Sud et au Nord (**Q7, Doc 4**).

B – Sans perte nette d'emplois

- Les IDE permettent de sauvegarder les emplois de firmes qui, sans délocalisation, auraient fait faillite (**Q4, Doc 2**)
- Ils créent des emplois de services très qualifiés qui accompagnent l'internationalisation de l'entreprise (**Q4, Doc 2**)
- Ils obligent les firmes à innover ce qui déplace les emplois vers des professions plus qualifiées (**Q4, Doc 2**)
- Ils permettent d'obtenir des produits importés moins chers ce qui augmente le pouvoir d'achat des consommateurs qui vont déplacer leur consommation vers la production de services non délocalisables (cinéma, tourisme...).
- L'IDE permet la conquête de marchés extérieurs ce qui se traduira à terme par un enrichissement des pays développés et par un surcroît d'exportation et donc la création d'emplois (**Q4, Doc 2**)

Conclusion :

Les IDE et les délocalisation s'inscrivent dans la stratégie de mondialisation des firmes. Ils agissent sur les conditions de l'emploi mais ne sont pas responsables du chômage dans les pays développés. Le Japon, qui s'est moins ouvert sur l'extérieur, est un des rares pays développés à avoir connu une destruction nette d'emplois (**Doc 1**).